

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2455

12 octobre 2011

### SOMMAIRE

Eurexpan S.A. ....	117839	Oliwa S.A. ....	117819
Fondation A.P.E.M.H. ....	117833	Optiklux S.A. ....	117820
Imprimerie Hoeser s.à r.l. ....	117840	Panattoni Luxembourg Directorship S.à r.l. ....	117820
Long'Born Productions ....	117794	Paris Express Service-European Sales et Coordination S.A. ....	117821
Long'Born Productions ....	117794	Patron Reform C.E. Servicing II S.à r.l. ...	117820
Luxembourg Shipping Services S.A. ....	117807	Patron Reform C.E. Servicing S.à r.l. ....	117821
Machines Equipments Consulting ....	117808	Peinture Dewald S.à r.l. ....	117821
Manimmo S.A. ....	117808	Pelham Crescent. S.A. ....	117822
Manimmo S.A. ....	117808	Pelham Crescent. S.A. ....	117822
Martley Holding S. à r.l. ....	117807	Perseo S.A. ....	117823
Martley Holding S. à r.l. ....	117807	Photography Raoul Somers S.à r.l. ....	117821
MCMS S.A. ....	117808	Plyko S.A. ....	117831
MD Office ....	117808	Portlaoise S.à r.l. ....	117832
Meriva S. à r.l. ....	117809	Profil.Mag S.A. ....	117832
Metis Investments S.à r.l. ....	117809	Quacis, Cap. Inv. Gesto. ....	117832
Minafin Sàrl ....	117809	Raphseal S.A. ....	117838
Minafin Sàrl ....	117809	Real Estate Bridel S.A. ....	117839
Mind In Motion ....	117810	Renaissance Cruises S.A. ....	117839
Minerva Luxembourg S.A. ....	117794	Restaurant Zhuang Yuan S.à r.l. ....	117839
Montbrun Révision S.à r.l. ....	117810	Rianvest Holding S.A. SPF ....	117833
Morgan & Meyer Insurance Broker ....	117810	Rianvest Holding S.A. SPF ....	117833
Nanou S.à r.l. ....	117810	RiboVax Luxembourg S.à r.l. ....	117838
Neuheim Lux Group Holding V ....	117811	Secure S.A. ....	117840
NPG Wealth Management S.à r.l. ....	117811	Steel Invest & Finance (Luxembourg) S.A. .....	117840
Obar S.à r.l. ....	117811		
OCM Luxembourg Ipanema Holdings S.à r.l. ....	117823		
Oliwa S.A. ....	117820		

**Long'Born Productions, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.494.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118950/10.

(110136826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Long'Born Productions, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.494.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118951/10.

(110136827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Minerva Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 162.707.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of the month of July,

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

Appeared the following:

MINERVA S.A., a company incorporated under the laws of Brazil, with registered office at Avenida Antonio Manço Bernardes, n/n, at Família Vilela de Queiroz Roundabout, Postal Code 14781-545, Barretos, Sao Paulo/SP Brazil, registered with the Companies Register of Brazil under the number 35.210.766.939;

represented by Claire Havet, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy, which, after having been initialled and signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, represented as above stated, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited liability company (société anonyme) which it declares to establish as follows:

**"Chapter I. Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Corporate Name.** There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited liability company (société anonyme) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by article 1832 of the Civil Code, as amended, and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company exists under the name of "Minerva Luxembourg S.A."

**Art. 2. Registered Office.** The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg. The Director or the Board of Directors, as the case may be, is authorized to change the address of the Company's registered office inside the municipality of the Company's registered office.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Director or the Board of Directors, as the case may be.

In the event that in the view of the Director or the Board of Directors, as the case may be, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with the said office or between the said office and persons abroad, it may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 3. Corporate Object.** The object of the Company is the investment in, acquisition of, disposal of, granting or issuing of loans, bonds, notes debentures and other debt instruments and derivatives including, but not limited to swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, and obligations (including but not limited to synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security interests as well as any form of indemnities, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including but not limited to the granting of advances, loans, money deposits and credits as well as the providing of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of securities, in any kind of form) to direct or indirect subsidiaries of its shareholder(s). On a more occasional basis, the Company may provide the same kind of assistance to undertakings which are part of the same group of companies which the Company belongs to or to third parties, provided that doing so falls within the Company's best interest and does not trigger any license requirements.

Notwithstanding the above, the Company shall not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity which would be considered as a regulated activity or that would require the Company to have any other license.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II. Share capital, Shares

**Art. 5. Share Capital.** The subscribed share capital of the Company is set at sixty thousand United States Dollars (USD 60,000) divided into sixty thousand (60,000) registered shares with a par value of one United States Dollar (USD 1.00-) each.

**Art. 6. Shares.** All the shares will be and remain in registered form.

A register of shares will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all of the information required by Article 39 of the Law.

Each shareholder will notify to the Company by registered letter any change of address. The Company will be entitled to rely on the last address so communicated.

Ownership of registered shares will result from the recordings in the said register.

Transfers of shares shall be carried out by record in the register of shares, dated and signed by the transferor and transferee, or by any duly authorized representatives of them or of the Company.

Shareholders may request the Company to issue and deliver certificates setting out their respective holdings of shares which certificate shall be signed by the sole Director or, if the Company is managed by a Board of Directors, by two Directors.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must be represented before the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until that common representative has been appointed.

**Art. 7. Payment of Shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription must be made at the time and upon the conditions which the Director or the Board of Directors, as the case may be, shall from time to time determine in compliance with the Law. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**Art. 8. Increase and Reduction of the Share Capital.** The subscribed share capital may be increased or reduced once or several times by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, voting with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of these Articles.

Except if issued by decision of the Director or, as the case may be, the Board of Directors pursuant to the powers granted to the Director or, as the case may be the Board of Directors, under article 5, the new shares to be subscribed for in cash will be offered in preference to the existing shareholders, proportionally to the part of the capital held by those shareholders. The Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine the period within which the preferred subscription right shall be exercised. This period may not be less than thirty days.

Notwithstanding the above, the sole shareholder or the general meeting of the Shareholder, as the case may be, voting with the quorum and majority rules required for any amendment of the Articles, may limit or withdraw the preferential subscription right or authorize the Director or the Board of Directors, as the case may be, to do so in compliance with the Law.

**Art. 9. Acquisition of Own Shares.** The Company may acquire its own shares.

The acquisition and holding of its own shares will be in compliance with the Law.

### Chapter III. Directors, Board of directors, Statutory auditors

**Art. 10. Board of Directors.** In the event the Company is composed of a single shareholder, the latter may appoint one sole Director (the "Director"). A single shareholder may however also appoint a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least three members, if it so chooses. When the Company is composed of several shareholders, it must be managed by a Board of Directors composed of at least three members who need not be shareholders.

The Director(s) shall be appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their number, their remuneration and the duration of their mandate which shall not exceed six years. The Directors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide to qualify the appointed Directors as Class A Directors and Class B Directors.

If a corporate entity is appointed as Director, it must designate an individual to exercise its functions and to act in the name and on the behalf of the corporate entity.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, if applicable, the remaining Director(s) may meet and may elect a director to fill such vacancy on a provisional basis until the next meeting of shareholders.

Even after the term of their mandate, the Director(s) shall not disclose Company information which may be detrimental to the Company's interests -except when such a disclosure is mandatory by law or is in the public interest.

**Art. 11. Meetings of the Board of Directors.** If the Company is composed of one sole Director, the latter will exercise the power granted by the Law to the Board of Directors.

The Board of Directors will appoint a chairman (the "Chairman") from among its members. It may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholder(s).

The Board of Directors will meet upon notice given by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors. In her/his absence the Board of Directors may appoint another Director as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four hours' written notice of board meetings shall be given. Any such notice shall specify the place, the date, time and agenda of the meeting.

The notice may be waived by unanimous written consent by all the Directors at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every board meeting shall be held in Luxembourg or at such other place indicated in the notice.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as her/his representative.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of a majority of the Directors holding office including at least one Class B Director (if the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, has appointed one or several Class A Directors and one or several Class B Directors).

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at the relevant meeting. Each Director has one vote. In case of a tied vote, the Chairman has a casting vote.

One or more Directors may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are to be considered equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision passed by circular means and transmitted by cable, facsimile, email or any other similar means of communication, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

**Art. 12. Minutes of Meetings of the Board of Directors.** The minutes of the meeting of the Board of Directors or, as the case may be, of the written decisions of the sole Director, shall be drawn up and signed by all Directors present at the meeting or by the sole Director, as the case may be. Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts thereof shall be certified by the sole Director or by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors, as the case may be.

**Art. 13. General Powers of the Board of Directors.** The Director or the Board of Directors, as the case may be, is vested with the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorize all acts of administrative or disposal nature, necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by the Law to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the Director or the Board of Directors, as the case may be.

**Art. 14. Delegation of Powers.** The Director or the Board of Directors, as the case may be, may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors or to any other person, who need not be a Director or a Shareholder of the Company, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Director or the Board of Directors, as the case may be, shall determine.

When the Company is managed by a Board of Directors, the delegation of the daily management to a member of the Board of Directors entails the obligation for the Board of Directors to report each year to the ordinary general meeting of shareholders on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Director or the Board of Directors, as the case may be, may also confer certain powers and/or special mandates to any member or members of the Board of Directors or to any other person, who need not be a Director or a Shareholder of the Company, acting either alone or jointly, under such terms and with such powers as the Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine.

The Director or the Board of Directors, as the case may be, may also appoint one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

**Art. 15. Representation of the Company.** In case only one Director has been appointed, the Company will be bound toward third parties by the sole signature of that Director as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Director has delegated such signatory power, within the limits of such power.

In case the Company is managed by a Board of Directors, subject to the following, the Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Directors as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Directors has delegated such signatory power, within the limits of such power.

Notwithstanding the above, if the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, has appointed one or several Class A Directors and one or several Class B Directors, the Company will be bound towards third parties only by the joint signatures of one Class A Director and one Class B Director as well as by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom the Board of Directors has delegated such signatory power, within the limits of such power.

**Art. 16. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the sole fact that any one or more of the Directors, managers, associates, members, officers or employees of the Company has a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business, shall not solely, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Company has a personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions concluded under normal conditions and falling within the scope of the day-to-day management of the Company which is conflicting with the Company's interest therein, he shall make known to the Board of Directors (if any) such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's interest therein shall be reported to the sole shareholder or as the case may be, to the next general meeting of shareholders. When the Company is composed of a sole Director, any transaction to which the Company shall become a party, other than transactions concluded under normal circumstances, and in which the sole Director has a personal interest therein which is conflicting with the Company's interest therein, the relevant transaction shall be approved by the sole shareholder.

**Art. 17. Indemnification.** The Company shall indemnify any Director and his/her heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him/her in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his/her being or having been a Director of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except for such action, suit or procedure in relation to matters for which he/she shall be held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters that the Company has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights which the relevant person may be entitled to.

**Art. 18. Audit.** Except if the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Law, the supervision of the operations of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditors.

The statutory auditors or the independent auditor, as the case may be, shall be appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of statutory auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their mandate which shall not exceed six years. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-elected at the end of their term and they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders.

## Chapter IV. Meetings of shareholders

**Art. 19. Annual General Meeting.** The annual general meeting will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on 31 March of each year, at 11 a.m.

If such day is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

**Art. 20. Other General Meetings of Shareholders.** If the Company is composed of one sole shareholder, the latter exercises the powers granted by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the sole shareholder shall be recorded in minutes.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require in writing with an indication of the agenda of the up coming meeting. If the general meeting is not held within one month of the scheduled date, it may be convened by an agent designated by the judge presiding the Luxembourg District Court (Tribunal d'Arrondissement) dealing with commercial matters and hearing interim relief matters, upon the request of one or more shareholders representing the ten per cent threshold.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if, in the discretionary opinion of the Director or the Board of Directors, as the case may be, circumstances of force majeure so require.

**Art. 21. Powers of the Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers vested to it by the Law and by these Articles.

**Art. 22. Procedure, Vote, Minutes.** The general meeting of shareholders will meet upon call by the Director or by the Board of Directors, as the case may be, or the auditor(s) made in compliance with the Law and the present Articles. They are obliged to convene a general meeting of shareholders so that it is held within a period of one month, if shareholders representing one tenth of the capital so require in writing with an indication of the agenda.

The notice sent to the shareholders in accordance with the Law will specify the date, time, place and agenda of the meeting.

Shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital may request in writing that additional items be included on the agenda of any general meeting. Such request shall be addressed to the registered office of the Company by registered letter at least five days before the date on which the general meeting shall be held.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing in writing or by fax another person as his proxy who need not be a shareholder.

One or several shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, by videoconference or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Director or the Board of Directors, as the case may be, may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

One vote is attached to each share, except otherwise provided for by the Law.

Any shareholder may cast his vote by correspondence. For such purpose, the shareholder may only use the voting forms provided by the Company.

Any executed and filled in voting forms shall be delivered to the Company at its registered office either by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier.

Any voting form ("formulaire") which is not signed by the relevant shareholder or its authorised representative(s), as applicable, and does not bear at least the following mentions or indications is to be considered null and void:

- name and registered office and / or residence of the relevant shareholder;
- total number of shares and, if applicable, number of shares of each class, held by the relevant shareholder in the share capital of the Company;
- place, date and time of the general meeting to be held;
- agenda of the general meeting to be held;
- vote by the relevant shareholder indicating, with respect to each of the proposed resolutions, whether the relevant shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name and title of the authorised representative of the relevant shareholder, if applicable.

Any voting form ("formulaire") shall be received by the Company no later than 6 p.m., Luxembourg time, on the day which immediately precedes the day on which the general meeting shall be held and on which banks are generally open for business in the Grand Duchy of Luxembourg. Any voting form ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded.



Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman of the Board of Directors, or, in his absence, by any other person appointed by the general meeting of shareholders.

The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall appoint one or several scrutineer(s).

The chairman of the general meeting of shareholders together with the secretary and the scrutineer(s) so appointed, form the bureau of the general meeting.

An attendance list indicating the name of the shareholders, the number of shares held by them and, if applicable, the name of their representative, is drawn up and signed by the bureau of the general meeting of the shareholders or their representatives, as the case may be.

Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, all resolutions passed by the shareholders will be taken by a simple majority of the votes cast irrespective of the number of shares present or represented at the meeting.

For any resolution the purpose of which is to amend the present Articles or the adoption of which is subject by virtue of these Articles or the Law, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not reached at a first meeting, a second meeting, with exactly the same agenda as for the first meeting, may be convened at which there shall be no quorum requirement. Except as otherwise required by the Law or by the present Articles, all resolutions the purpose of which is to amend the present Articles or the adoption of which is subject by virtue of these Articles or the Law, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles, must be taken by a two thirds majority of the votes cast.

**Art. 23. Minutes of Shareholders Resolutions.** Minutes of the written decisions of the sole shareholder or of the general meetings of shareholders, as the case may be, shall be drawn up and signed by the sole shareholder or by the bureau of the meeting, as the case may be.

Copies or extracts of the minutes of the resolutions passed by sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, shall be certified by the sole Director or by the Chairman of the Board of Directors, as the case may be, or by any two Directors.

#### Chapter V. Financial year, Distribution of profits

**Art. 24. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of the month of January and ends on the last day of the month of December every year.

**Art. 25. Approval of Annual Accounts.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Director or the Board of Directors, as the case may be, shall draw up the annual accounts of the Company in accordance with the Law and submit them to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or to the general meeting of shareholders, as the case may be, for approval.

Each shareholder or its/her/his representative may inspect the annual accounts at the registered office of the Company as provided for by the Law.

**Art. 26. Allocation of Profits.** From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. That allocation will cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed share capital of the Company.

The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, shall determine how the remainder of the annual net profits will be allocated. It may decide to use the whole or part of the remainder to existing losses, if any, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholder(s) as dividend.

**Art. 27. Interim Dividends.** The Director or the Board of Directors, as the case may be, are authorized to pay out interim dividends in compliance with the Law.

#### Chapter VI. Dissolution, Liquidation of the company

**Art. 28. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles, unless otherwise provided for by the Law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the outstanding debts of and charges against the Company, including taxes and expenses pertaining to the liquidation process, the remaining net assets of the Company shall be distributed equally to the shareholders pro rata to the number of the shares held by them.

#### Chapter VII. Applicable law

**Art. 29. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable Law.

### Subscription and Payment

The Articles having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and paid in cash the amounts mentioned hereafter:

Shareholders	number of shares	subscribed capital	amount paid-in (USD)
MINERVA S.A. prenamed . . . . .	60,000	100%	60,000
Total: . . . . .	60,000	100%	60,000

Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions set forth in Article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

### Transitory Provisions

The first financial year will begin on the present date and will end on 31 December 2011. The first annual general meeting will thus be held in the year 2012.

### Extraordinary general meeting

The above mentioned shareholder(s), representing the entire subscribed capital, immediately held a first extraordinary general meeting of shareholders and passed the following resolutions:

1. Resolved to set at three (3) the number of Directors and to create Class A Directors and Class B Directors and further resolved to appoint the following as Director(s) for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2017:

#### Directors:

- Mr. DE QUEIROZ Edivar Vilela, born in Iturama (Brazil) on 28 April 1940, with professional address at Prolongamento da Avenida Antonio Manço Bernardes, s/n, Chácara Minerva, Rotatória Família Vilela de Queiroz, Barretos/SP, Brazil, as a Class A Director; and

- Mr. DE QUEIROZ Antonio Vilela, born in Iturama (Brazil) on 12 June 1949, with professional address at Prolongamento da Avenida Antonio Manço Bernardes, s/n, Chácara Minerva, Rotatória Família Vilela de Queiroz, Barretos/SP, Brazil, as a Class A Director.

- Mr. DORIER Olivier, born in Saint Remy (France) on 25 September 1968, with professional address at at 6 C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach as a Class B Director.

2. Resolved to appoint BDO Audit S.A., a limited liability company (société anonyme) organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at Le Dôme Espace Pétrusse, 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 147.570, as independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company, for a period ending at the annual general meeting of shareholders to be held in 2012;

3. Resolved that the registered office shall be at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

### Costs and Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, are estimated at approximately two thousand euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document. The undersigned notary, who knows English, states herewith, that on request of the shareholders, the present deed is worded in English, followed by a French version and that; in case of any difference between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juillet.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg),

A comparu:

MINERVA S.A., une société constituée selon les lois du Brésil, ayant son siège social à Avenida Antonio Manço Bernardes, n/n, at Família Vilela de Queiroz Roundabout, Postal Code 14781-545, , Barretos, Sao Paulo/SP Brazil,, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 35.210.766.939;

représentée par Claire Havet, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration, qui après avoir été paraphée et signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte aux fins de formalisation.



Lequel comparant, représenté comme décrit ci-dessus, a requis le notaire de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'il déclare constituer:

## Chapitre I<sup>er</sup>. Forme, Dénomination sociale, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme, Dénomination Sociale.** Il est formé par le(s) souscripteur(s) et toutes les personnes qui pourraient devenir détenteurs des parts sociales émises ci-après, une société sous la forme d'une société anonyme (la "Société") régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Minerva Luxembourg S.A.."

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social est établi dans la municipalité de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg. Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la ville mentionnée ci-dessus.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la société au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et des personnes à l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi du Grand Duché de Luxembourg.

**Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission de prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, d'instruments dérivés, incluant notamment mais non exclusivement, swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement négociables ou non, ainsi que des engagements (incluant notamment mais non exclusivement des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant notamment mais non exclusivement l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte) aux filiales directes ou indirectes de ses actionnaires. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux entités qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

Nonobstant ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. Capital social, Actions

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à soixante mille dollars américains (USD 60.000) divisé en soixante mille actions (60.000) ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1.00,-) chacune.

**Art. 6. Actions.** Chaque action sera et restera sous forme nominale.

Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société, où il sera disponible pour consultation par chaque actionnaire. Ce registre contiendra toute information exigée par l'Article 39 de la Loi.

Chaque actionnaire notifiera à la Société tout changement d'adresse par voie de lettre recommandée. La Société pourra se prévaloir de la dernière adresse ainsi communiquée.

La propriété des actions nominatives résultera de leur enregistrement dans ledit registre.

Les cessions d'actions se réaliseront par leur enregistrement dans le registre des actions, daté et signé par le cédant et le cessionnaire, ou par tout représentant dûment autorisé par eux ou par la Société.

Les actionnaires peuvent demander à la Société d'émettre et de délivrer des certificats détaillant leur participation, lequel certificat devra être signé par l'Administrateur unique ou, si la Société est gérée par un Conseil d'Administration, par deux administrateurs.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun nommé ou non parmi eux. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à l'action concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun.

**Art. 7. Paiement des Actions.** Les paiements sur les actions non entièrement libérés à la date de la souscription devront être effectués au moment et selon les conditions qui seront fixées de périodiquement par l'Administrateur ou, le cas

échéant par le Conseil d'Administration, conformément à la Loi. Toute somme appelée sur les actions sera prélevée également sur toutes les actions non encore libérées.

**Art. 8. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par résolution de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires votant aux conditions de quorum et de majorité déterminées par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des statuts.

Sauf si émises par une résolution de l'Administrateur, ou le cas échéant par le Conseil d'Administration conformément aux pouvoirs accordés à l'Administrateur ou le cas échéant le Conseil d'Administration selon l'article 5, les nouvelles actions devant être souscrites par un apport en espèces seront proposées par préférence aux actionnaires existants, au prorata de la part de capital détenue par ces actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le délai dans lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente jours.

Nonobstant ce qui précède, l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, votant aux conditions de quorum et de majorité requises pour toute modification des Statuts pourra limiter ou révoquer le droit préférentiel de souscription, ou autoriser l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration d'agir ainsi conformément à la Loi.

**Art. 9. Acquisition d'Actions Propres.** La Société peut acquérir ses propres actions.

L'acquisition et la détention de ses propres actions se fera en conformité à et dans les limites définies par la Loi.

### Chapitre III. Gérance, Commissaires aux comptes

**Art. 10. Conseil d'Administration.** Dans le cas où la Société est composée d'un actionnaire unique, celui-ci pourra nommer un seul administrateur (l'"Administrateur"). Un actionnaire unique pourra toutefois choisir de désigner un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé d'au moins trois membres.

Si la Société est composée de plusieurs actionnaires, elle devra être gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois membres qui ne devront pas être des actionnaires.

L'/Les Administrateur(s) est/sont nommé(s) par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui n'excédera pas six ans. L'/Les Administrateur(s) restera/resteront en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur. Il(s) peut/peuvent être renommé(s) à la fin de leur mandat et peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée des actionnaires.

L'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires peuvent décider de désigner les administrateurs nommés comme Administrateur de Classe A et Administrateur de Classe B.

Si une personne morale est nommée aux fonctions d'Administrateur, il devra désigner une personne physique pour exercer ses fonctions et agir au nom et pour le compte de la personne morale.

En cas de vacance au Conseil d'Administration, si applicable, l'/les Administrateur(s) restant(s) pourra/pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir ce poste vacant à titre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

L'/Le(s) Administrateur(s) ne révélera/révéleront pas, y compris après le terme de leur mandat, les informations concernant la Société dont la révélation pourrait porter préjudice aux intérêts de la Société, excepté lorsqu'une telle révélation est obligatoire selon la loi ou d'intérêt public.

**Art. 11. Réunions du Conseil d'Administration.** Si la Société est composée d'un seul Administrateur, ce dernier exercera le pouvoir qui est octroyé par la Loi au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (le "Président"). Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration devra être convoquée si deux Administrateurs le requièrent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration. En son absence, le Conseil d'Administration désignera un autre Administrateur comme président pro tempore à la majorité des personnes présentes ou représentées lors d'une telle réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'administration sera donnée avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit unanime de tous les Administrateurs ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur comme son mandataire.

Le quorum du Conseil d'Administration est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité d'Administrateurs en fonction incluant au moins un Administrateur de Classe B (si un ou plusieurs Administrateurs de Classe A et un ou plusieurs Administrateurs de Classe B sont nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires).

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion. Chaque Administrateur a une voix. En cas de parité des votes, le Président a une voix prépondérante.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite par voie circulaire signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 12. Procès-verbaux du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les décisions écrites de l'Administrateur unique, doivent être établis par écrit et signés par tous les Administrateurs présents ou représentés à la réunion ou, le cas échéant, par l'Administrateur unique de la Société. Toutes les procurations y seront annexés.

Les copies ou les extraits de ceux-ci doivent être certifiées par l'Administrateur unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, par deux Administrateurs.

**Art. 13. Pouvoirs généraux des Administrateurs.** L'Administrateur unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société et pour accomplir et autoriser tous les actes d'administration ou de disposition nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'actionnaire unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence de l'Administrateur unique ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

**Art. 14. Délégation de Pouvoirs.** L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la conduite de la gestion et des affaires journalières de la Société à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à une ou plusieurs autres personnes qui peuvent ne pas être un Administrateur ou un Actionnaire de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les conditions et les pouvoirs déterminés par l'Administrateur ou, le cas échéant, par le Conseil d'Administration.

Lorsque la Société est gérée par un Conseil d'Administration, la délégation de la gestion journalière à un membre du Conseil d'Administration comprend l'obligation pour le Conseil d'Administration de reporter chaque année à l'assemblée générale des actionnaires le salaire, les honoraires, et tout avantage accordé au délégué.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut aussi conférer certains pouvoirs et/ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être Administrateur ou Actionnaire de la Société, agissant seul ou ensemble, selon les termes et avec les pouvoirs tels que déterminés par le Conseil d'Administration.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut aussi nommer un ou plusieurs comités consultatifs et déterminer leur composition et leur objet.

**Art. 15. Représentation de la Société.** En cas de nomination d'un Administrateur unique, la Société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de cet Administrateur, ainsi que par les signatures conjointes ou la signature unique de toute personne à qui l'Administrateur a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Dans le cas où la Société est gérée par un Conseil d'Administration et sous réserve de ce qui suit, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux Administrateurs ainsi que par la signature unique de toute personne à qui le Conseil d'Administration a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Nonobstant ce qui précède, si un ou plusieurs Administrateurs de Classe A et un ou plusieurs Administrateurs de Classe B sont nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration, la Société ne sera engagée auprès des tiers que par la signature conjointe d'un Administrateur de Classe A et d'un Administrateur de Classe B, ainsi que par la signature conjointe ou individuel de toute personne à qui le Conseil d'Administration ait accordé un tel pouvoir, et dans les limites d'un tel pouvoir.

**Art. 16. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé du fait qu'un ou plusieurs Administrateurs, actionnaires, membres, fondés de pouvoir ou employés de la Société y aura un intérêt personnel ou en est un administrateur, actionnaire, membre, fondé de pouvoir ou employé d'une telle autre société ou entreprise. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout administrateur ou fondé de pouvoir valablement autorisé de la Société, en ce compris tout Administrateur qui remplira en même temps des fonctions de représentant valablement autorisé pour le compte d'une autre société ou firme avec laquelle la Société

contractera ou entrera en toute relation d'affaire, ne sera pas, pour ce seul motif, automatiquement empêché de donner son avis ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou un fondé de pouvoir de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans des conditions normales et dans la cadre de la gestion journalière de la Société qui est en conflit avec l'intérêt de la Société dans cette transaction, il/elle avisera le Conseil d'Administration (s'il existe) de cet intérêt personnel et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette transaction, et une telle opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur dans celle-ci seront portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, à la prochaine assemblée générale des actionnaires. Lorsque la Société est composée d'un seul Administrateur, toute transaction à laquelle la Société devient partie, conclue dans des conditions normales et dans laquelle l'Administrateur unique a un intérêt personnel qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, la transaction concernée doit être approuvée par l'actionnaire unique.

**Art. 17. Indemnisation.** La Société doit indemniser tout Administrateur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, de ses dépenses raisonnables en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Administrateur, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est Actionnaire ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable d'une grosse négligence ou d'une faute grave. En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne concernée pourrait revendiquer.

**Art. 18. Audit.** Sauf si les comptes annuels de la Société sont audités par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, le contrôle des opérations de la Société doit être confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant seront nommés par décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, selon le cas, qui déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat. Les commissaires aux comptes resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des associés

**Art. 19. Assemblée Générale des Actionnaires.** L'assemblée générale annuelle sera tenue au siège social de la Société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée le 31 mars de chaque année, à 11.00 heure.

Si ce jour est un jour férié au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 20. Autres Assemblées Générales des Actionnaires.** Si la Société ne compte qu'un seul actionnaire unique, ce dernier exerce les pouvoirs accordés par la Loi à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique doivent être enregistrées dans un procès-verbal.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un dixième du capital social de la Société le requièrent par écrit avec indication de l'ordre du jour de la réunion prévue. Si l'assemblée générale n'est pas tenue dans le mois suivant la date prévue, elle peut être convoquée par un agent désigné par le juge président le Tribunal d'Arrondissement, section des affaires commerciales et statuant en référé, et ce à la requête d'un ou plusieurs actionnaires représentant le quota des dix pour cent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si, à l'avis discrétionnaire de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration, des circonstances de force majeure l'exigent.

**Art. 21. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi et les présents Statuts.

**Art. 22. Procédure, Vote.** L'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires se réunit sur convocation de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration, ou du commissaire aux comptes en conformité avec la Loi et les présents Statuts. Ils sont obligés de convoquer une assemblée générale des actionnaires de façon qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque les actionnaires représentant un dixième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

La convocation envoyée aux actionnaires en conformité avec la Loi, spécifiera la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

Les actionnaires représentant un minimum de dix pour cent du capital social de la société peuvent demander par écrit que des points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Une telle requête doit être

adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq jours avant la date à laquelle l'assemblée générale doit être tenue.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit ou par télécopieur un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Un ou plusieurs actionnaires peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à l'assemblée.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des actionnaires.

Un vote est attaché à chaque action, sauf autrement prévu par la Loi.

Chaque actionnaire peut voter par correspondance. Pour ce faire, l'actionnaire ne peut utiliser que les formulaires de vote fournis par la Société.

Chaque formulaire de vote signé et rempli doit être délivré au siège social de la Société soit manuellement avec accusé de réception, soit par courrier recommandé soit par coursier.

Tout formulaire de vote qui n'est pas signé par l'actionnaire concerné ou son/ses représentant(s) autorisé(s) selon le cas, et qui ne comporte pas au moins les mentions et indications suivantes doit être considéré comme nul et non avenu:

- Le nom et siège social et/ou la résidence de l'actionnaire concerné;
- Le nombre d'actions et, le cas échéant, le nombre d'actions de chaque classe détenues par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- Le lieu, la date et l'heure de l'assemblée générale devant se tenir;
- L'ordre du jour de l'assemblée générale devant se tenir;
- Le vote par l'actionnaire concerné indiquant, pour chacune des résolutions proposées, si l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre une telle proposition concernée; et
- Le nom et le titre du représentant autorisé de l'actionnaire concerné, si applicable.

Chaque formulaire de vote doit être reçu par la Société au plus tard à 18 heures, heure de Luxembourg, au jour qui précède immédiatement le jour auquel l'assemblée générale doit être tenue et auquel les banques sont généralement ouvertes pour les affaires au Grand Duché de Luxembourg. Tout formulaire de vote reçu après cette date limite ne peut être considéré.

Toute assemblée générale des actionnaires doit être présidée par le président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée des actionnaires doit nommer un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires doit nommer un ou plusieurs scrutateurs.

Le président de l'assemblée générale des actionnaires ensemble avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale.

Une liste de présence indiquant le nom des Actionnaires, le nombre de actions détenues par eux et, si possible, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau de l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, leurs représentants.

Sauf autrement prévu par la Loi ou par les présents Statuts, toute résolution des actionnaires sera prise par une majorité simple des votes émis sans égard au nombre de voix présentes ou représentées à l'assemblée.

Pour toute résolution dont l'objet est la modification des présents Statuts ou dont l'adoption est en vertu des présents Articles, ou le cas échéant, de la Loi aux règles de quorum et de majorité déterminées pour la modification des Articles, le quorum doit atteindre au moins la moitié des actions émises et en circulation. Si un tel quorum n'est pas atteint à une première assemblée, une deuxième assemblée, avec exactement le même ordre du jour que celui de la première assemblée, peut être convoquée sans exigence de quorum. Sauf disposition contraire de la Loi ou par les présents Statuts, toute résolution dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est en vertu des présents articles ou, le cas échéant, par la Loi aux règles de quorum et de majorité déterminée pour la modification des Statuts, doit être prise à une majorité de deux tiers des votes émis.

**Art. 23. Procès-verbaux des résolutions des Actionnaires.** Les procès-verbaux des décisions écrites de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, des assemblées générales des actionnaires doivent être établies par écrit et signées par le seul Actionnaire ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée.

Les copies ou les extraits des procès-verbaux de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée des actionnaires doivent être certifiées par l'Administrateur unique ou, le cas échéant, par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

## Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 24. Année Sociale.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 25. Approbation des Comptes Annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration dresse les comptes annuels de la Société conformément à la loi et les soumet, le cas échéant, au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'associé unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

**Art. 26. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde pour absorber des pertes, s'il y en a, de le verser sur un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau sur l'année financière suivante ou de le distribuer à l'aux actionnaire(s) comme dividendes.

**Art. 27. Dividendes Intérimaires.** L'Administrateur unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes conformément à la Loi.

## Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

**Art. 28. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, tous les taxes et frais de liquidation compris, l'actif net restant sera reparti équitablement entre tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

## Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 29. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

### *Souscription et Paiement*

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, elle a souscrit au nombre d'actions ci-après énoncées et les a intégralement libérées en espèces:

Associé	Nombre d'actions	Capital Souscrit	Montant libéré (USD)
MINERVA S.A . . . . .	60.000	100%	60.000
Total: . . . . .	60.000	100%	60.000

La preuve de tous ces paiements a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 26 de la Loi ont été respectées et témoigne expressément de leur réalisation.

### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commencera ce jour et finira le 31 décembre 2011. La première assemblée générale aura ainsi lieu en 2012.

### *Assemblée générale extraordinaire*

L'actionnaire unique précité, représentant tout le capital souscrit, a tout de suite tenue une première assemblée générale extraordinaire des actionnaires, et a adopté les résolutions suivantes:

1) Fixation du nombre d'Administrateurs à trois (3), création d'une classe d'administrateurs A et d'une classe d'administrateurs B et nomination des Administrateurs suivants pour une durée prenant fin à l'assemblée générale devant être tenue en 2017.

- Mr. DE QUEIROZ Edivar Vilela, né à Iturama (Brazil) le 28 avril 1940, ayant son adresse professionnelle à Prolongamento da Avenida Antonio Manço Bernardes, s/n, Chácara Minerva, Rotatória Família Vilela de Queiroz, Barretos/SP, Brazil, en tant qu'Administrateur de Classe A;



- Mr. DE QUEIROZ Antonio Vilela, né à Iturama (Brazil) le 12 juin 1949, ayant son adresse professionnelle à Prolongamento da Avenida Antonio Manço Bernardes, s/n, Chácara Minerva, Rotatória Família Vilela de Queiroz, Barretos/SP, Brazil, en tant qu'Administrateur de Classe A.

- Mr. DORIER Olivier, né à Saint Remy (France) le 25 septembre 1968, ayant son adresse professionnelle à 6 C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach., en tant qu'Administrateur de Classe B.

2) Nomination de BDO Audit S.A., une société anonyme existante sous le droit du Grand Duché de Luxembourg, avec siège social au 2 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.570, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société, pour une période prenant fin à l'assemblée générale des actionnaires qui doit se tenir en 2012;

3) Fixation du siège social de la Société à 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Évaluation des Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ deux mille euros.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. HAVET, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 03 août 2011. Relation: LAC/2011/35184. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F.SANDT.

Référence de publication: 2011114028/727.

(110130216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

#### **Luxembourg Shipping Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 36.715.

#### EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires tenue le 22 août 2011 a accepté la démission du commissaire aux comptes, à savoir la société, Comlux S.p.r.l., et a nommé comme nouveau commissaire aux comptes, la société A3T S.A., numéro d'immatriculation RCSL B158.687, avec siège social au 44, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, pour une durée d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011118952/13.

(110136414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

#### **Martley Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 122.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118954/9.

(110136793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

#### **Martley Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 122.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118955/9.

(110136794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Machines Equipments Consulting, Société Anonyme.**

Siège social: L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville.

R.C.S. Luxembourg B 93.245.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118957/10.

(110136820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Manimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 52.512.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 12 août 2011 que:

- Monsieur Albert AFLALO a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.
- A été élu aux fonctions d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:
- Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de société, né le 18/12/1970 à Fes (Maroc), demeurant professionnellement au 23, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Son mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2015.

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2011118958/16.

(110136465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Manimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 52.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118959/10.

(110136466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**MCMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 69.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118963/10.

(110136520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**MD Office, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 229, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Signatures  
Gérant

Référence de publication: 2011118964/12.

(110136840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Meriva S. à .r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.643.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 8 août 2011.

Référence de publication: 2011118965/10.

(110136421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Metis Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 116.152.

---

*Extrait du procès-verbal des résolutions adoptées par l'Associé unique de la Société le 9 aout 2011*

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société au siège social en date du 9 aout 2011;

- qu'il a été pris acte de la démission de Monsieur Steven Brown de son mandat de gérant de la Société en date du 9 aout 2011;

- qu'il a été décidé de nommer comme nouveau gérant de la Société avec effet immédiat et pour une période illimitée, Monsieur Jean-Guibert Mahy résidant professionnellement au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et né le 20 mars 1977, à Anderlecht (Belgique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 12 aout 2011.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Manfred Zisselsberger

Gérant

Référence de publication: 2011118966/21.

(110136435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Minafin Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.832.500,00.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 107.406.

---

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011118967/11.

(110136788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Minafin Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.832.500,00.**

Siège social: L-1836 Luxembourg, 23, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 107.406.

---

La version abrégée du bilan au 31 décembre 2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dandois & Meynial

Référence de publication: 2011118968/11.

(110136789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Mind In Motion, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 3, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 154.312.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Gérant*

Référence de publication: 2011118969/12.

(110136849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Montbrun Révision S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 67.501.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 3 mars 2011.

Référence de publication: 2011118970/10.

(110136601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Morgan & Meyer Insurance Broker, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 48.689.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011118971/11.

(110136629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Nanou S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 130.951.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NANOU S.à r.l.

Philippe BRENEZ

*Gérant Unique*

Référence de publication: 2011118973/12.

(110136589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**NPG Wealth Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.  
R.C.S. Luxembourg B 137.191.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 16 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Capellen, le 19 août 2011.

Référence de publication: 2011118976/11.

(110136193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Obar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 13, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 103.833.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118980/9.

(110136482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Neuheim Lux Group Holding V, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.202.164,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 137.498.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth of July.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Atmosphere Holding, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7895308,

Famosa Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 782453,

Beauty Packaging Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7889611,

Hewden Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 7958720,

Prodac Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4847852,

Island Group Holdings, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4853832,

Copper Holding, LLC, a limited liability company, organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4880102,

Swan Group Holdings, LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4884809,

Fearmans Pork Holding, LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801,

County of New Castle, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4890348,

Isaac Group Holdings (US), LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4904757,

Sun Capital Partners Management V, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4332447,

Compass Printing Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 49047667,

Neuheim Investments Three Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4904770,

Neuheim Investments Four Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940792,

Neuheim Investments Five Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940805,

Neuheim Investments Six Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4940813,

all of them here represented by Ms. Sofia DaChao Conde, jurist, having her professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of sixteen (16) proxies given under private seal on July 25, 2011.

The said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

I. All the shareholders are present or represented and declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

II. The appearing persons are the shareholders of the private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) established under Luxembourg law under the name of "Neuheim Lux Group Holding V" (hereinafter, the Company), with registered office at 1B rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 137498, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated March 11, 2008, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*, under number 1029, of April 25, 2008, and which bylaws have been last amended by a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, dated June 20, 2011, not yet published in the *Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations*.

III. The Company's share capital is set at two million thirteen thousand one hundred sixty-three Euro (EUR 2.013.163,00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18.500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class A Shares);

- one hundred three thousand five hundred (103.500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class B Shares);

- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352.517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class C Shares);

- fourteen thousand five hundred (14.500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class D Shares);

- eighty thousand (80.000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class F Shares);



- two hundred thirty-four thousand (234.000) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class G Shares);
- three hundred forty-six thousand five hundred twenty (346.520) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class H Shares);
- five hundred thirty-one thousand (531.000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class I Shares);
- forty-three thousand (43.000) class J ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class J Shares);
- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102.125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class K Ordinary Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class L Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class M Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class N Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class O Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class P Shares); and
- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) (the Management Fees Share).

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one hundred eighty-nine thousand one Euro (EUR 189.001,00) in order to raise it from its current amount of two million thirteen thousand one hundred sixty-three Euro (EUR 2.013.163,00) to two million two hundred two thousand one hundred sixty-four Euro (EUR 2.202.164,00), by the issuance of one hundred eighty-nine thousand one (189.001) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the New L Shares).

2. Approval of the subscription of the New L Shares and of the payment of the total subscription price one hundred eighty-nine thousand one Euro (EUR 189.001,00) by Compass Printing Holdings, LLC, a limited liability company, incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 49047667, by payment in kind consisting in the conversion of a portion in the same amount of a receivable held by Compass Printing Holdings, LLC, prenamed, towards the Company.

3. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company to be read as follows:

“ **Art. 6.** The Company has a subscribed capital of two million two hundred two thousand one hundred sixty-four Euro (EUR 2.202.164,00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18.500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class A Shares);
- one hundred three thousand five hundred (103.500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class B Shares);
- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352.517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class C Shares);
- fourteen thousand five hundred (14.500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class D Shares);
- eighty thousand (80.000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class F Shares);
- two hundred thirty-four thousand (234.000) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class G Shares);
- three hundred forty-six thousand five hundred twenty (346.520) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class H Shares);
- five hundred thirty-one thousand (531.000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class I Shares);
- forty-three thousand (43.000) class J ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class J Shares);
- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102.125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class K Ordinary Shares);

- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226.501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class L Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class M Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class N Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class O Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class P Shares); and
- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) (the Management Fees Share)."

V. The shareholders, represented as stated above, after deliberation, unanimously take the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred eighty-nine thousand one Euro (EUR 189.001,00) in order to raise it from its current amount of two million thirteen thousand one hundred sixty-three Euro (EUR 2.013.163,00) to two million two hundred two thousand one hundred sixty-four Euro (EUR 2.202.164,00), by the issuance of one hundred eighty-nine thousand one (189.001) New L Shares.

*Subscription - Payment*

Compass Printing Holdings, LLC, prenamed, through its proxyholder, resolves to subscribe for the one hundred eighty-nine thousand one (189.001) New L Shares having an aggregate nominal value of one hundred eighty-nine thousand one Euro (EUR 189.001,00) and to fully pay them up by payment in kind consisting in the conversion of a portion in the same amount of a receivable held by Compass Printing Holdings, LLC, prenamed, towards the Company, which receivable is incontestable, payable and due.

*Evidence of the contribution's existence and value*

Proof of the existence and value of the contribution in kind has been given by:

- a balance sheet of the Company, dated June 30, 2011;
- a contribution declaration of Compass Printing Holdings, LLC, prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of the contributed receivable;
- a declaration from the managers of the Company.

*Effective implementation of the contribution*

Compass Printing Holdings, LLC, prenamed, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the contributed receivable and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such receivable is effective as from July 28, 2011, without qualification;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the receivable, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

*Second resolution*

Further to the above, the shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company to be read as follows:

“ **Art. 6.** The Company has a subscribed capital of two million two hundred two thousand one hundred sixty-four Euro (EUR 2.202.164,00) represented by fully paid-up shares, consisting of:

- eighteen thousand five hundred (18.500) class A ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class A Shares);
- one hundred three thousand five hundred (103.500) class B ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class B Shares);
- three hundred fifty-two thousand five hundred seventeen (352.517) class C ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class C Shares);
- fourteen thousand five hundred (14.500) class D ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class D Shares);
- eighty thousand (80.000) class F ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class F Shares);
- two hundred thirty-four thousand (234.000) class G ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class G Shares);

- three hundred forty-six thousand five hundred twenty (346.520) class H ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class H Shares);
- five hundred thirty-one thousand (531.000) class I ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class I Shares);
- forty-three thousand (43.000) class J ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class J Shares);
- one hundred two thousand one hundred twenty-five (102.125) Class K Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class K Ordinary Shares);
- two hundred twenty-six thousand five hundred one (226.501) class L ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class L Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class M ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class M Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class N ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class N Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class O ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class O Shares);
- thirty-seven thousand five hundred (37.500) class P ordinary shares with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) each (the Class P Shares); and
- one (1) management fees share with a nominal value of one Euro (EUR 1,00) (the Management Fees Share)."

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at two thousand Euro (EUR 2.000,00).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxy holder of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, who is known to the notary by her full name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-huit juillet.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU:**

Atmosphere Holding, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7895308,

Famosa Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 782453,

Beauty Packaging Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7889611,

Hewden Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 7958720,

Prodac Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4875852,

Island Group Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4853832,

Copper Holding, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4880102,

Swan Group Holdings, LLC, une limited liability company de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4884809,

Fearmans Pork Holding, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 4890348,

Isaac Group Holdings (US), LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4904757, et

Sun Capital Partners Management V, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4332447,

Compass Printing Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 49047667,

Neuheim Investments Three Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4904770,

Neuheim Investments Four Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940792,

Neuheim Investments Five Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940805,

Neuheim Investments Six Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4940813,

toutes ici représentées par Mme Sofia DaChao Conde, juriste, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, Grand Duché de Luxembourg, en vertu de seize (16) procurations données sous seing privé le 25 juillet 2011.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des personnes comparantes et le notaire instrumentaire, annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, tous les associés étant présents ou représentés et se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

II. Les comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée établie en vertu des lois du Luxembourg sous la dénomination «Neuheim Lux Group Holding V» (ci-après, la Société), ayant son siège social au 1B rue Heienhaff, L1736 Senningerberg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 137498, constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 11 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1029, en date du 25 avril 2008 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 20 juin 2011, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions treize mille cent soixante-trois Euro (EUR 2.013.163,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);

- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);
- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- deux cent trente quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);
- trois cent quarante-six mille cinq cent vingt (346.520) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- cinq cent trente et un mille (531.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);
- quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie J);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).

#### IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence de cent quatre-vingt-neuf mille un Euro (EUR 189.001,00) pour le porter de son montant actuel de deux millions treize mille cent soixante-trois Euro (EUR 2.013.163,00) à deux millions deux cent deux mille cent soixante-quatre Euro (EUR 2.202.164,00) par l'émission de cent quatre-vingt-neuf mille une (189.001) parts sociales ordinaires de catégorie L d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Nouvelles Parts L).

2. Approbation de la souscription des Nouvelles Parts L et du paiement du prix de souscription d'un montant total de cent quatre-vingt-neuf mille un Euro (EUR 189.001,00) par Compass Printing Holdings, LLC, une limited liability company constituée et existant selon le droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, County of New Castle, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée au Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 49047667, par un apport en nature consistant en la conversion d'une partie du même montant d'une créance détenue par Compass Printing Holdings, LLC, précitée, envers la Société.

#### 4. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux millions deux cent deux mille cent soixante-quatre Euro (EUR 2.202.164,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);
- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);
- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- deux cent trente quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);
- trois cent quarante-six mille cinq cent vingt (346.520) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- cinq cent trente et un mille (531.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);



- quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie J);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- deux cent vingt-six mille cinq cent un (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).»

V. Les associés, représentés comme indiqué ci-dessus, après avoir délibéré, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent quatre-vingt-neuf mille un Euro (EUR 189.001,00) pour le porter de son montant actuel de deux millions treize mille cent soixante-trois Euro (EUR 2.013.163,00) à deux millions deux cent deux mille cent soixante-quatre Euro (EUR 2.202.164,00) par l'émission de cent quatre-vingt-neuf mille une (189.001) Nouvelles Parts L.

#### *Souscription - Libération*

Compass Printing Holdings, LLC, précitée, par l'intermédiaire de son mandataire, décide de souscrire aux cent quatre-vingt-neuf mille une (189.001) Nouvelles Parts L, d'une valeur totale de cent quatre-vingt-neuf mille un Euro (EUR 189.001,00) et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en la conversion d'une partie du même montant d'une créance détenue par Compass Printing Holdings, LLC, précitée, envers la Société, laquelle créance est certaine, liquide et exigible.

#### *Preuve de l'existence et Valeur de l'apport*

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature a été donnée par:

- un bilan de la Société, en date du 30 juin 2011;
- une déclaration d'apport de Compass Printing Holdings, LLC, précitée, certifiant qu'elle est propriétaire sans restriction des parts sociales apportées;
- une déclaration des gérants de la Société.

#### *Réalisation effective de l'apport*

Compass Printing Holdings, LLC, précitée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restriction de la créance apportée et possède les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- l'apport de cette créance est effectivement réalisé sans réserve avec effet au 28 juillet 2011;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation de la créance, aux fins d'effectuer son transfert et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

#### *Deuxième résolution*

Suite à quoi, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui est désormais rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de deux millions deux cent deux mille cent soixante-quatre Euro (EUR 2.202.164,00) représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

- dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie A);
- cent trois mille cinq cents (103.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie B);
- trois cent cinquante-deux mille cinq cent dix-sept (352.517) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie C);
- quatorze mille cinq cents (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie D);



- quatre-vingt mille (80.000) parts sociales ordinaires de catégorie F ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie F);
- deux cent trente quatre mille (234.000) parts sociales ordinaires de catégorie G ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie G);
- trois cent quarante-six mille cinq cent vingt (346.520) parts sociales ordinaires de catégorie H ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie H);
- cinq cent trente et un mille (531.000) parts sociales ordinaires de catégorie I ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie I);
- quarante-trois mille (43.000) parts sociales ordinaires de catégorie J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie J);
- cent deux mille cent vingt-cinq (102.125) parts sociales ordinaires de catégorie K ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie K);
- deux cent vingt-six mille cinq cent une (226.501) parts sociales ordinaires de catégorie L ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie L);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie M ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie M);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie N ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie N);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie O ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie O);
- trente-sept mille cinq cents (37.500) parts sociales ordinaires de catégorie P ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) chacune (les Parts Ordinaires de Catégorie P);
- une (1) part management fees d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,00) (la Part Management Fees).»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de deux mille Euro (EUR 2.000,00).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT PROCES-VERBAL, fait et passé à Esch/Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des personnes comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 août 2011. Relation: EAC/2011/10537. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011114042/466.

(110130395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

---

#### **Oliwa S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 64.000.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OLIWA S.A.

Jacopo ROSSI / Alexis DE BERNARDI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011118981/12.

(110136445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Oliwa S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 64.000.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 août 2011*

Mademoiselle RINALDI Mariagrazia, comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommée nouvel administrateur en remplacement de Monsieur MARIANI Daniele démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme

OLIWA S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2011118982/16.

(110136446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Optiklux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4152 Esch-sur-Alzette, 28, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 64.061.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118983/10.

(110136467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Panattoni Luxembourg Directorship S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.945.

—  
Constituée par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg en date du 16 février 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 611 en date du 20 mars 2009.

Le bilan au 31-12-2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Panattoni Luxembourg Directorship Sàrl

Olivier Marbase

Gérant

Référence de publication: 2011118985/15.

(110136402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Patron Reform C.E. Servicing II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 100.872.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118986/11.

(110136757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Patron Reform C.E. Servicing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: PLN 59.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 100.714.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118987/11.

(110136231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Photography Raoul Somers S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 112, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 150.887.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011118988/12.

(110136843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Paris Express Service-European Sales et Coordination S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.  
R.C.S. Luxembourg B 51.629.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Senningerberg, le 11 août 2011.

Référence de publication: 2011118990/10.

(110136641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Peinture Dewald S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4490 Belvaux, 299, rue de l'Usine.  
R.C.S. Luxembourg B 69.605.

**AUFLÖSUNG**

Im Jahre zwei tausend elf, den zwölften August.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

IST ERSCHIENEN:

Herr Jürgen DEWALD, Malermeister, wohnhaft in L-4490 Belvaux, 299, rue de l'Usine.

Welcher Komparsent den instrumentierenden Notar ersuchte nachstehende Erklärungen und Feststellungen zu beurkunden wie folgt:

I. - Dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung PEINTURE DEWALD S.à r.l., mit Sitz in L-4490 Belvaux, 299, rue de l'Usine, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 69.605 (NIN 1999 2405 107), gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Francis KESSELER, mit dem Amtssitze in Esch-sur-Alzette, am 5. Mai 1999, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 524 vom 9. Juli 1999.

Dass das Gesellschaftskapital in Euro umgewandelt wurde gemäss Gesellschafterbeschluss vom 10. Dezember 2001, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 741 vom 15. Mai 2002.

Dass die Statuten zuletzt abgeändert wurden zufolge Urkunde aufgenommen durch den vorgenannten Notar Francis KESSELER am 28. April 2008, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1435 vom 11. Juni 2008.

II. - Dass das Gesellschaftskapital sich auf zwölftausend dreihundert vierundneunzig Komma achtundsechzig Euro (€ 12.394,68) beläuft, eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je vierundzwanzig Komma neunundsiebzig Euro (€ 24,79).

- III. - Dass die Gesellschaft keine Immobilien besitzt.  
 IV. - Dass mit Ausnahme der Kosten der gegenwärtigen Auflösung, alle Schulden der Gesellschaft bezahlt sind.  
 V. - Dass der Komparent der alleinige Eigentümer dieser Anteile ist und dass er nach eingehender Belehrung die folgenden Beschlüsse gefasst hat:

*Erster Beschluss*

Der Komparent beschliesst die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft PEINTURE DEWALD S.à r.l., mit Wirkung vom heutigen Tage an.

*Zweiter Beschluss*

Die Aktiva und die Passiva der Gesellschaft werden vom Komparenten gemäss den gesetzlichen Bestimmungen übernommen.

*Dritter Beschluss*

Der Komparent erteilt dem Geschäftsführer volle Entlastung für die Ausübung seines Mandate betreffend die Geschäftsführung.

*Vierter Beschluss*

Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während fünf Jahren an nachstehender Adresse aufbewahrt: L-4490 Belvaux, 299, rue de l'Usine.

Weiterhin erklärt der Komparent, dass er keine Forderungen gegen die Gesellschaft zu stellen hat.

WORÜBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, Am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung hat der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, die gegenwärtige Urkunde mit dem handelnden Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. DEWALD, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 17 août 2011. Relation: ECH/2011/1332. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.*

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 22. August 2011.

Référence de publication: 2011118991/51.

(110136294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Pelham Crescent. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 139.638.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PELHAM CRESCENT. S.A.

Alexis DE BERNARDI / Mariagrazia RINALDI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011118992/12.

(110136444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Pelham Crescent. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 139.638.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 août 2011*

Monsieur DE BERNARDI Alexis et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs.

Monsieur DE BERNARDI Alexis est nommé Président du Conseil d'administration. Monsieur REGGIORI Robert est renommé commissaire aux comptes.

Mademoiselle RINALDI Mariagrazia, comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommée nouvel administrateur en remplacement de Monsieur BARTOLUCCI Gabriele démissionnaire.

Les nouveaux mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2014.

Pour extrait sincère et conforme  
 PELHAM CRESCENT S.A.  
 Alexis DE BERNARDI  
 Administrateur

Référence de publication: 2011118993/19.

(110136447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Perseo S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
 R.C.S. Luxembourg B 148.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011118995/10.

(110136271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**OCM Luxembourg Ipanema Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
 R.C.S. Luxembourg B 162.729.

—  
 STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth day of July.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number RCS B 133.551 and having a share capital of EUR 470,150.-,

represented by Annick Braquet, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents,  
 by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is OCM Luxembourg Ipanema Holdings S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).



**Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

**Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

**IV. General meetings of shareholders****Art. 12. Powers and Voting rights.**

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

**Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

**V. Annual accounts - Allocation of profits****Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

#### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net annual profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

#### **VI. General provision**

17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2012.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., represented as stated above declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,000.

### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Justin BICKLE, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England

- Szymon DEC, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Hugo NEUMAN, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Martin GRAHAM, born on December 7, 1978 in Glasgow, Scotland, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England; and

- Figen EREN, born on February 10, 1978 in Besançon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 133.551 et au capital social de EUR 470.150,-,

représentée par Annick Braquet, ayant son adresse professionnelle à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est OCM Luxembourg Ipanema Holdings S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat.

Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

#### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

#### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans cette convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

### **IV. Assemblée générale des associés**

#### **Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.**

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme son mandataire.

#### **Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.**

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**

#### **Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

#### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

#### **VI. Disposition générale**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2012.

#### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, OCM Luxembourg EPOF II S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.000.



### Décisions de l'associé unique

Aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Justin BICKLE, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre;

- Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Martin GRAHAM, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Ecosse, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre; et

- Figen Eren, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 juillet 2011. Relation: LAC/2011/ Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 5 août 2011.

Référence de publication: 2011114049/439.

(110130512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2011.

### **Plyko S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 119.688.

### DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Olivier Kuchly, expert-comptable, demeurant professionnellement au 2, rue Marie Curie, L-8049 Strassen, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

Monsieur Jean-Bernard Bier, directeur de sociétés, demeurant au 60, rue de l'Entente F-57400 Sarrebourg;

ci-après dénommé(e): «le mandant»;

en vertu d'une procuration lui donnée, en date du 21 juillet 2011,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle personne comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1.- Que la société «PLYKO S.A.», une société anonyme, établie et ayant son siège social au 22, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 119.688, a été constituée suivant acte du notaire soussigné, daté du 20 septembre 2006, publié au Mémorial C numéro 2096 du 9 novembre 2006 (ci-après «la Société»).

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

2.- Que le capital social de la Société s'élève donc à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de MILLE EUROS (1.000,- EUR) par action, chacune étant intégralement libérée.

3.- Que le mandant prénommé est devenu propriétaire de la totalité des actions de la Société «PLYKO S.A.».

4.- Qu'en tant qu'actionnaire unique son mandant déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite Société, avec effet immédiat.

5.- Que son mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en qualité d'actionnaire unique de cette même Société, déclare en outre que l'activité de la Société a cessé, qu'il est investi de tout l'actif, que le passif connu de ladite Société a été réglé ou provisionné et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société «PLYKO S.A.», est à considérer comme faite et clôturée.

6.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société dissoute.

7.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social de la Société dissoute.

8.- Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur, et ceci en présence du notaire instrumentant.

9.- Que le mandant s'engage à régler personnellement tous les frais résultant des présentes.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: O. KUCHLY, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 août 2011. Relation: EAC/2011/10930. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011118996/49.

(110136346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Portlaoise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 122.649.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011118998/9.

(110136208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Profil.Mag S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 118.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119000/10.

(110136418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Quacis, Cap. Inv. Gesto., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 94.259.

EXTRAIT

L'assemblée générale du 16 août 2011 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur-Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

L'assemblée générale du 16 août 2011 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620  
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 16 août 2011.

Pour QUACIS, CAP. INV. GESTO

Société anonyme

Référence de publication: 2011119001/21.

(110136452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Rianvest Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 154.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Rianvest Holding S.A. SPF

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011119005/11.

(110136450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Rianvest Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 154.311.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 8 août 2011*

1. Mme Nancy BLEUMER a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. M. Philippe TOUSSAINT a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Mme Monique JUNCKER, administrateur de sociétés, née à Ettelbrück (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
4. M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.
5. M. Hans DE GRAAF a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Rianvest Holding S.A. SPF

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011119006/22.

(110136486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Fondation A.P.E.M.H., Fondation.**

Siège social: L-4004 Esch-sur-Alzette, Centre Nossbierg.

R.C.S. Luxembourg G 41.

*Bilan au 31 décembre 2010*

*(exprimé en EUR)*

Actif	2010	2009
Actif Immobilisé		
Immobilisations corporelles		
Terrains et constructions . . . . .	16 243 536,41	15 808 873,70
Autres installations, outillage et mobilier . . . . .	1 818 820,35	2 146 349,11
Immobilisations corporelles en cours . . . . .	8 187 624,31	2 526 475,20
	<u>26 249 981,07</u>	<u>20 481 698,01</u>
Immobilisations financières		

Participations . . . . .	2 094 090,96	2 094 090,96
Créances sur des entreprises liées . . . . .	3 065 062,83	3 450 643,46
Autres prêts . . . . .	800,00	800,00
	<u>5 159 953,79</u>	<u>5 545 534,42</u>
Actif circulant		
Créances		
Créances résultant de l'exploitation . . . . .	59 073,92	33 373,03
Créances sur des entreprises liées . . . . .	1 926 255,86	2 595 101,25
Autres créances . . . . .	466 373,29	1 844 610,35
	<u>2 451 703,07</u>	<u>4 473 084,63</u>
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse . . . . .	6 836 927,96	6 353 922,74
Total Actif . . . . .	<u>40 698 565,89</u>	<u>36 854 239,80</u>
Passif	2010	2009
Capitaux propres		
Capital		
Apports de capitaux (Dons) . . . . .	7 496 926,99	7 335 614,56
Résultats reportés . . . . .	8 551 901,42	8 556 351,88
Résultat de l'exercice . . . . .	68 389,91	-4 450,46
Subventions d'investissement . . . . .	22 137 772,82	18 388 073,78
	<u>38 254 991,14</u>	<u>34 275 589,76</u>
Dettes		
Dettes envers établissements de crédit . . . . .	408 266,29	575 886,54
Dettes résultant de l'exploitation . . . . .	571 182,64	610 676,34
Dettes fiscales et au titre de la sécurité sociale . . . . .	6 907,32	14 513,20
Autres dettes . . . . .	1 221 887,02	1 220 799,25
	<u>2 208 243,27</u>	<u>2 421 875,33</u>
Comptes de régularisation . . . . .	235 331,48	156 774,71
Total Passif . . . . .	<u>40 698 565,89</u>	<u>36 854 239,80</u>

*Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 2010  
(exprimé en EUR)*

	2010	2009
Produits d'exploitation		
Ventes de prestations de services . . . . .	158 424,16	141 328,70
Subventions d'exploitation . . . . .	17 796,69	6 446,04
Autres produits d'exploitation . . . . .	159 563,81	200 540,46
	<u>335 784,66</u>	<u>348 315,20</u>
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes . . . . .	-194 205,24	-197 362,37
Impôts, taxes et versements assimilés . . . . .	-820,91	-574,89
Frais de personnel		
- Salaires et traitements . . . . .	-112 324,48	-36 794,75
- Charges sociales . . . . .	-15 255,72	-5 061,84
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- sur immobilisations: amortissements . . . . .	-353 493,93	-370 085,52
Autres charges d'exploitation . . . . .	-17 719,15	-247 893,52
	<u>-693 819,43</u>	<u>-857 772,89</u>
Résultat d'exploitation . . . . .	-358 034,77	-509 457,69
Amortissements des subventions (reprise) . . . . .	319 129,82	339 445,03
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés . . . . .	103 450,66	163 565,38
	<u>103 450,66</u>	<u>163 565,38</u>
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées . . . . .	-1 908,80	-1 663,06

	-1 908,80	-1 663,06
Résultat financier . . . . .	101 541,86	161 902,32
Résultat courant avant et après impôts . . . . .	62 636,91	-8 110,34
Produits exceptionnels . . . . .	5 753,00	3 659,88
Charges exceptionnelles . . . . .	0,00	0,00
Résultat exceptionnel . . . . .	5 753,00	3 659,88
Résultat de l'exercice . . . . .	68 389,91	-4 450,46

## Annexe Exercice clôturé au 31 décembre 2010

**1. Généralités.** La Fondation A.P.E.M.H. a été constituée le 13 juin 1985 suivant acte reçu par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. Les statuts ont été publiés au Mémorial C N°20 du 25 janvier 1986.

La Fondation a pour objet d'établir, de maintenir et de renforcer les contacts entre les parents et les responsables d'enfants et d'adultes mentalement handicapés et de les aider dans la tâche d'éducation desdits handicapés, ainsi que d'améliorer et d'étendre les conditions d'accueil, d'éducation, de formation, de réadaptation et d'intégration sociale et professionnelle des enfants et adultes mentalement handicapés.

### 2. Principes comptables et Règles d'évaluation.

#### Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises, et plus particulièrement suivant le contrat d'aides et de soins (annexe au cahier des charges) pour les réseaux œuvrant dans le domaine du handicap entre l'organisme gestionnaire de l'assurance dépendance (loi du 19 juin 1998) et la Fondation.

Pour l'année clos au 31 décembre 2010, le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 4 de la loi du 10 décembre 2010, de ne pas appliquer les changements prévus par cette loi concernant le contenu et la présentation des comptes annuels ainsi que les méthodes comptables et principes d'évaluation y relatives.

#### Conversion des devises

L'Association tient sa comptabilité en euros; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

A la date de clôture du bilan:

- les postes de l'actif, autre que les immobilisations corporelles et incorporelles, exprimés en monnaies étrangères sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan; les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées au cours de change historique.

- les postes du passif sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes les bénéfiques et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées.

Tous les postes des comptes annuels ont été valorisés au prix d'acquisition ou au coût de revient.

#### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée.

La Fondation détient des immobilisations corporelles qui sont utilisées par l'«Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés (A.P.E.M.H.) Hébergement et Services» Association sans but lucratif. La charge d'amortissement de l'exercice imputable à cette association est directement déduite des charges d'amortissement totales de la Fondation, et transférée et comptabilisée dans la comptabilité de l'A.s.b.l..

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque, de l'avis du Conseil d'Administration, cette participation présente une moins-value à caractère durable.

#### Créances

Les créances de l'actif circulant sont valorisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur est pratiquée lorsque la valeur estimée de réalisation est inférieure à la valeur nominale.

#### Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont enregistrées en comptabilité dès la réception définitive des fonds. Elles sont reprises au compte de Profits et Pertes au même rythme des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent.

La Fondation détient des immobilisations corporelles subventionnées qui sont utilisées par l'«Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés (A.P.E.M.H.) Hébergement et Services» Association sans but lucratif. La reprise en produits des subventions de l'exercice imputable à cette association est directement transférée et comptabilisée dans la comptabilité de l'A.s.b.l.

#### Provisions pour risques et charges

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont examinées à la fin de chaque période par le Conseil d'Administration qui statue avec prudence, sincérité et bonne foi.

#### Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitations obtenues de la part de différents Ministères figurent sous la rubrique «Subventions d'exploitation».

### 3. Immobilisations corporelles.

Prix d'acquisition au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 . . . . .	31 891 501.01
Augmentation au cours de l'exercice . . . . .	6 840 830.86
Cessions de l'exercice . . . . .	-78 185.14
Prix d'acquisition au 31 décembre 2010 . . . . .	<u>38 654 146.73</u>
Corrections de valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 . . . . .	11 409 803.00
Augmentation au cours de l'exercice . . . . .	1 035 496.71
Cessions de l'exercice . . . . .	-41 134.05
Corrections de valeur au 31 décembre 2010 . . . . .	<u>12 404 165.66</u>
Valeur comptable au 31 décembre 2010 . . . . .	<u>26 249 981.07</u>

La quote-part des dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles transférées à l'«Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés (A.P.E.M.H.) Hébergement et Services» Association sans but lucratif, au titre de l'exercice 2010 correspond à EUR 682.002,78 et a été déduite des dotations aux amortissements (total: EUR 1.035.496,71) dans le compte de profits et pertes faisant apparaître un solde net de EUR 353.493,93.

### 4. Immobilisations financières.

#### a) Parts dans des entreprises liées

A.P.E.M.H. Société Coopérative . . . . .	406 966.80
Parc Merveilleux S.A. . . . .	<u>1 687 124.16</u>
Prix d'acquisition au 31 décembre 2010 . . . . .	2 094 090.96

#### b) Créances sur entreprises liées

Valeur comptable au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 . . . . .	3 450 643.46
Augmentation de l'exercice . . . . .	0.00
Diminution de l'exercice . . . . .	-174 471.52
Reprise de subvention . . . . .	-211 109.11
Valeur comptable au 31 décembre 2010 . . . . .	<u>3 065 062.83</u>

Parmi le solde de EUR 3.065.062,83 figure des subventions de la part de l'Etat luxembourgeois reçues dans le cadre du réaménagement et de la modernisation des infrastructures du Parc Merveilleux à Bettembourg (voir aussi note 6).

Ces subventions sont renseignées sous la rubrique des capitaux propres, en contrepartie d'une créance à long terme au niveau des immobilisations financières.

Les dotations aux amortissements sur investissements subventionnés ainsi que les reprises de subventions y rattachées sont pris en résultat au niveau du Parc Merveilleux à rythme identique.

En contrepartie des reprises de subventions en résultat au niveau du Parc Merveilleux, la créance globale inscrite au niveau de la Fondation respectivement la dette inscrite au niveau du Parc Merveilleux sont diminuées au même rythme que les reprises de subventions au Parc Merveilleux.

En contrepartie de la diminution de la créance globale inscrite au niveau des immobilisations financières de la Fondation figure une diminution des subventions renseignées sous le poste des capitaux propres au passif de la Fondation.

Pour l'exercice 2010, la reprise de subventions correspond à EUR 211.109,11, qui figure parmi la diminution globale des créances envers entreprises liées. La diminution de EUR 211.109,11 est également renseignée au niveau de l'évolution des subventions d'investissement (voir note 6).

**5. Créances sur des entreprises liées.** Les créances sur entreprises liées incluent une créance à court terme envers A.P.E.M.H. Société Coopérative à concurrence de EUR 1.800.000,00.

### 6. Capitaux propres.

#### A. Apports de capitaux (Dons)



Dons reçus au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 . . . . .	7 335 614.56
Augmentation au cours de l'exercice . . . . .	161 312.43
Dons reçus au 31 décembre 2010 . . . . .	7 496 926.99
<b>B. Subventions d'investissement</b>	
Subventions reçues au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 . . . . .	26 676 127.64
Augmentation au cours de l'exercice . . . . .	4 807 799.55
Diminution au cours de l'exercice . . . . .	-263 424.65
Subventions reçues au 31 décembre 2010 . . . . .	31 220 502.54
Corrections de valeur au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 . . . . .	8 288 053.86
Augmentation au cours de l'exercice . . . . .	824 551.64
Diminution au cours de l'exercice . . . . .	-29 875.78
Corrections de valeur au 31 décembre 2010 . . . . .	9 082 729.72
Valeur comptable au 31 décembre 2010 . . . . .	22 137 772.82

Comme signalé au point 4) ci-dessus, la Fondation a reçu des subventions dans le cadre du réaménagement et de la modernisation des infrastructures du Parc Merveilleux à Bettembourg.

Etant donné que le subside a été accordé à la Fondation et que la quote-part du financement de l'Etat au travers de ces subsides au Parc Merveilleux correspond à cette contrepartie, le subside ainsi que le financement sont à diminuer au même rythme que les amortissements des investissements subventionnés pratiqués au niveau du Parc Merveilleux (EUR 211.109,11).

La quote-part des reprises de subventions d'investissement transférée à L' «Association des Parents d'Enfants Mentalement Handicapés (A.P.E.M.H.) Hébergement et Services» Association sans but lucratif, au titre de l'exercice 2010 correspond à EUR 505.421,82, et a été déduite de la rubrique «amortissement des subventions (reprise)» (total: EUR 824.551,64) dans le compte de profits et pertes, faisant apparaître un solde net de EUR 319.129,82.

**7. Subventions d'investissement nouveau projet.** En mars 2009, la Fondation a signé une convention avec l'Etat luxembourgeois portant sur la reprise d'un projet de Centre de jour spécialisé à Clervaux. La Fondation reprend ce projet au stade d'achèvement de l'immeuble lors de l'abandon du projet par le premier maître d'ouvrage Mateneen Doheem Asbl.

Mateneen Doheem Asbl a versé EUR 600.000 à la Fondation A.P.E.M.H.. Ce solde est enregistré en subvention d'investissements en cours.

**8. Comptes de régularisation Passif.** Le solde de EUR 235.331,48 au 31 décembre 2010 est composé principalement d'avances reçues en relation avec des programmes et projets. Ces programmes et projets ont en principe une durée supérieure à 1 an et sont soldés après leurs décomptes respectifs.

**9. Subventions d'exploitation.**

Subventions communes . . . . .	8 282.66
Subventions diverses . . . . .	9 514.03
	17 796.69

**10. Fonds Social Européen.** Au courant de l'exercice 2007, le Ministère du Travail et de l'Emploi a informé la Fondation que des fonds, alloués par le passé dans le cadre du Fonds Social Européen à la Fondation, ne seraient pas éligibles dans le cadre dudit projet, et devraient dès lors être remboursés par la Fondation. Le Ministère a réclamé le remboursement en début de l'exercice 2008.

Le solde à rembourser, demandé de la part du Ministère du Travail, s'élève à EUR 2.553.320,72.

La Fondation a introduit auprès du ministère une demande en remise gracieuse. Aucune confirmation écrite n'a été reçue à ce jour, mais un accord oral a été conclu afin de ne pas rembourser la somme précitée.

Le Conseil d'Administration de la Fondation estime que la constitution d'une provision pour risques et charges à concurrence du solde en question n'est pas nécessaire.

**11. Composition du Conseil d'Administration.**

1 président	Kayser Adrien, retraité L-4781 Pétange, 14, rue Edward Steichen
2 président f. f.	Anen Roland, instituteur L-4433 Soleuvre, 3B, rue du Château
3 vice-président	Gaspar Alain, opticien L-5355 Oetrange, 15, im Medenpoull
4 vice-président	Kihn Paul, fonctionnaire de l'Etat L-3232 Bettembourg, 25, rue de l'Eau
5 secrétaire	Hauptert Fernand, administrateur-délégué L -1361 Luxembourg, 8, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne
6 trésorier	Beaumont Carlo, employé privé L-4482 Soleuvre, 86, rue Michel Rodange
7 administrateur	Bechtold Lucien, secrétaire communal L-9841 Wahlhausen, 2, am Duerf
8 administrateur	Ceccotto Raymond, directeur L-4031 Esch-Sur-Alzette, 74, rue Zénon Bernard

9 administrateur	Dornseiffer Erny, retraité L-2539 Luxembourg, 199, boulevard Charles Simonis
10 administrateur	Federspiel Albert, retraité L-4026 Esch-Sur-Alzette, 158, route de Belvaux
11 administrateur	Kraemer Romain, médecin-dentiste L-1638 Senningerberg, 40, rue du Golf
12 administrateur	Lutgen André, avocat L-1371 Luxembourg, 47, Val Ste. Croix
13 administrateur	Mersch Georges, retraité L-9221 Diekirch, 130, rue Clairefontaine
14 administrateur	Peiffer Marc, médecin L-2265 Luxembourg, 27, rue de la Toison d'Or
15 administrateur	Poensgen-Ginter Margot, sans profession L-4710 Pétange, 90, rue d'Athus
16 administrateur	Raus Jean-Marie, fonctionnaire de l'Etat L-5651 Mondorf-les-Bains, 6 A, rue de la Résistance
17 administrateur	Schmit Marc, ingénieur L-5446 Schengen, 2-4, Hanner der Schoul
18 administrateur	Tholl-Hoesdorff Marianne, professeur L-9746 Drauffelt, 21, Welzer-Strooss
19 administrateur	Wagener François, fonctionnaire de l'Etat L-7433 Grevenknapp, 7 C, Maison
20 administrateur	Wester Romain, cultivateur L-9837 Neidhausen, 5, leweschtduerf

*Budget 2011*

Produits d'exploitation . . . . .	
Ventes de prestations de services . . . . .	133 000
Subventions d'exploitation . . . . .	15 000
Autres produits d'exploitation . . . . .	<u>157 000</u>
	305 000
Charges d'exploitation . . . . .	-655 000
Amortissement des subventions (reprise) . . . . .	335 000
Produits financiers . . . . .	16 000
Charges financières . . . . .	<u>-1 000</u>
Résultat de l'exercice	

Référence de publication: 2011118097/254.

(110135019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2011.

---

**RiboVax Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 60.000,00.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 105.094.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119007/11.

(110136390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Raphseal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.741.

*Extrait des résolutions prises en date du 08 août 2011*

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 08 août 2011 que l'associé unique a décidé comme suit:

- de révoquer Damien Nussbaum, ayant son adresse professionnelle au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur de la Société et ce avec effet au 08 août 2011.

Luxembourg, le 19 août 2011.

Amiirah Romjhon

*Administrateur*

Référence de publication: 2011119008/14.

(110136306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

---

**Real Estate Bridel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 119.063.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. MICHAUD / V. CORMEAU  
Gérants

Référence de publication: 2011119010/11.

(110136348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Renaissance Cruises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 70.919.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 22 août 2011 a pris la résolution suivante:

L'Assemblée a accepté la démission du commissaire aux comptes, à savoir la société, Comlux S.p.r.l., et a nommé comme nouveau commissaire aux comptes, la société A3T S.A., numéro d'immatriculation RCSL B158.687, avec siège social au 44, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, pour une durée d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011119011/14.

(110136413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Restaurant Zhuang Yuan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9420 Vianden, 8, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 101.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119012/10.

(110136357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Eurexpan S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-5480 Wormeldange, 27A, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 66.185.

*Extrait de l'Assemblée Générale tenue de façon extraordinaire  
le 28 février 2011 à 11.00 heures à WORMELDANGE*

*Résolutions:*

L'assemblée générale a décidé:

1. Le siège social de la société est transféré au 27A, rue Principale, L-5480 WORMELDANGE.
2. Les Administrateurs et l'administrateur délégué sont reconduits jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an 2015, à savoir:
  - Monsieur Jean Pierre VINOT, demeurant 27A, rue Principale, L-5480 Wormeldange,
  - Madame Marie-Agnès VINOT-BUNEL, demeurant 27A, rue Principale, L-5480 Wormeldange,
  - Madame Marie-Louise BEARN-BRIAND, demeurant 27A, rue Principale, L-5480 Wormeldange.
3. François KOON, chartered accountant, Balfour House, 741, Finchley Road, à Londres N12 0BQ, est nommé nouveau commissaire aux comptes jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an 2015.

Le président

Référence de publication: 2011115900/21.

(110132812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2011.

**Imprimerie Ho eser s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 13, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 141.958.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts sociales de la société à responsabilité limitée "IMPRIMERIE HOESER s.à r.l.", avec siège social à L-1818 Howald, 13, rue des Joncs, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 141 958, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 8 juillet 2011, numéro 2011/1483 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 19 juillet 2011, relation: CAP/2011/2750, ce qui suit:

A) Madame Josiane SCHMIT, détentrice de trente-deux (32) parts sociales de la société IMPRIMERIE HOESER s.à r.l., prédi te, a cédé vingt-deux (22) parts sociales à Monsieur Vincenzo DELLI CARPINI

et dix (10) parts sociales à Madame Rosa PILLA, née à Gallo (Italie) le 14 mai 1953, demeurant à L-2336 Luxembourg, 57A, Montée Pilate

B) Monsieur Jean HOESER, détenteur de cinquante (50) parts sociales de la société "IMPRIMERIE HOESER s.à r.l.", prédi te, a cédé vingt (20) parts sociales à Madame Rosa PILLA, préqualifiée

et trente (30) parts sociales à Monsieur Nico DELLI CARPINI, né à Luxembourg, le 7 février 1976, demeurant à L-2336 Luxembourg, 59, Montée Pilate.

Après les prédi tes cessions, les parts sociales sont réparties comme suit:

1) Monsieur Vincenzo DELLI CARPINI, préqualifié, quarante parts sociales . . . . .	40
2) Madame Rosa PILLA, préqualifiée, trente parts sociales . . . . .	30
3) Monsieur Nico DELLI CARPINI, préqualifié, trente parts sociales . . . . .	30
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Monsieur Jean HOESER a démissionné de ses fonctions de gérant unique ... effet au 8 juillet 2011.

Monsieur Vincenzo DELLI CARPINI, né à Luxembourg le 26 octobre 1974, demeurant à L-2336 Luxembourg, 59, Montée Pilate, a été nommé gérant unique pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Bascharage, le 11 août 2011.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2011119212/33.

(110136263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Steel Invest & Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 82.516.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2011.

Référence de publication: 2011119023/10.

(110136513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Secure S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 157.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119027/10.

(110136692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.